

DISTRIBUTION MASQUES FFP2 ET AUTOTESTS AUX AGENTS DES LYCEES DU 24 AU 28 JANVIER 2022

Suite aux annonces du gouvernement, la Région Ile-de-France, souhaite mettre à la disposition des lycées franciliens des masques FFP2 à destination des agents de l'Education nationale ou de la Région, qui seraient particulièrement exposés au risque de contracter le Covid. Aussi avez-vous la possibilité, si vous le souhaitez, de récupérer entre 500 et 2000 masques FFP2, en même temps que des autotests.

En effet, dans le cadre de l'application du protocole sanitaire, la Région organise une nouvelle distribution d'autotests pour les agents des lycées. Cette dotation, complémentaire de celle effectuée en décembre dernier, permettra d'attribuer 2 boîtes d'autotests par agent.

Vous êtes invité à faire retirer votre dotation selon le calendrier suivant :

- Lundi 24 janvier de 8h à 15h sans interruption : lycées relevant **de l'antenne RH nord est**
- Mardi 25 janvier de 8h à 15h sans interruption : lycées relevant **de l'antenne RH sud est**
- Mercredi 26 janvier de 8h à 15h sans interruption : lycées relevant **de l'antenne RH nord ouest**
- Jeudi 27 janvier de 8h à 15h sans interruption : lycées relevant **de l'antenne RH Sud-Ouest**
- Vendredi 28 janvier de 8h à 15h sans interruption : **Tous lycées n'ayant pas pu se présenter lors des journées précédentes**

Les coordonnées nécessaires en vue de la remise de la dotation à l'attention des agents des lycées sont les suivantes :

- Nom du site : ESAT AIA
- Adresse précise de livraison : **ESAT AIA 26 Rue Etienne Dolet 93 380 Pierrefitte-sur-Seine.**
- Conditions d'accès : la rue est en sens unique : s'avancer et manœuvre à faire pour descendre au quai de déchargement
- Nom du référent en vue de ces distributions : Nicolas Remon, responsable logistique, 06 48 31 93 65.
- Horaires retenus pour permettre les distributions : de 8h à 15h, sans interruption
- Privilégier un utilitaire de volume type trafic ou kangoo.

Vous êtes invité à vous signaler à RHlycees@iledefrance.fr si vous ne connaissez pas votre antenne de rattachement.

Un émargement sera effectué lors de la remise de la dotation. Munissez-vous d'un stylo afin d'émarger.

Munissez-vous également du formulaire que vous avez reçu par mail pour retirer les masques FFP2

Enfin vous pouvez également acheter via la centrale d'achat les équipements de protection qui vous sont nécessaires.

Fabienne CHOL

Directrice générale adjointe en charge des ressources humaines

Région Île-de-France